



UNION FÉDÉRALE CONTRE LES NUISANCES DE L'AÉROPORT DE STRASBOURG-ENTZHEIM

BP 60131 67960 Entzheim - contact@ufnase.fr

www.ufnase.fr

Association agréée dans les domaines de la protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie

Lettre aux adhérents

Octobre 2022

EDITO

L'année 2022 se termine et le trafic aérien a repris de plus belle après deux années moroses, même si le secteur a connu quelques difficultés, aussi bien chez les compagnies aériennes que dans les aéroports.

Durant les deux années de COVID, le secteur aérien a licencié à tour de bras sans aucune considération pour ses salariés et sous-traitants. Alors, au moment de la reprise de l'activité aérienne, les aéroports et les compagnies ont eu du mal à recruter.

Pour certaines catégories de personnel précaire, sous-payé et soumis à des horaires et des conditions de travail très pénibles, le retour à leur condition d'avant-Covid n'était plus envisageable.

Malgré cela, les compagnies aériennes réalisent des résultats financiers au-delà de leurs espérances avec d'importants bénéfices en 2022. L'explication en est simple :

La demande de voyage étant très forte et les places disponibles insuffisantes, les compagnies aériennes ont pu augmenter les prix des billets et remplir les avions. Augmenter les bénéfices avec un personnel et un nombre de vols restreints, voilà qui est paradoxal. Le profit est réalisé au détriment des emplois et des conditions de travail.

En même temps, la démonstration est faite qu'une compagnie peut être rentable avec un nombre de vols moindre. C'est une solution vertueuse vers laquelle aller : moins de vols avec un emport de passagers plus élevé et des tarifs mieux ajustés.

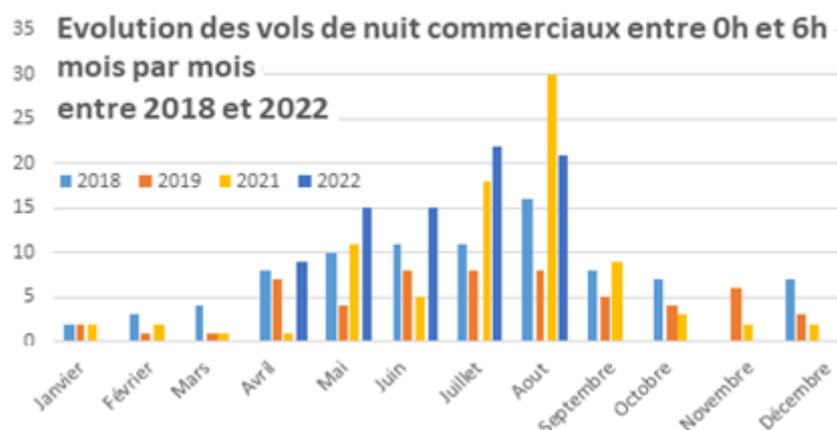
Cette formule faciliterait une meilleure considération pour le personnel, permettrait de réduire les subventions allouées au transport aérien tout en diminuant les nuisances pour les riverains et l'impact sur le réchauffement climatique.

A l'aéroport de Strasbourg-Entzheim aussi, l'activité aérienne a bien repris depuis l'été 2021 et en 2022 et en même temps les riverains de l'aéroport et les habitants survolés subissent à nouveau davantage le bruit et la pollution. Les vols de nuit ont aussi repris et bien augmenté par rapport à 2019.

L'UFNASE reste vigilante et intervient régulièrement auprès de la direction de l'aéroport pour faire mieux respecter l'accord sur les vols de nuit, signé en 2019.

Commission de suivi de l'accord sur les vols de nuit du 9 juin 2022

La commission a réuni à la mairie de Lingolsheim les deux maires, Mme Graef-Eckert (Lingolsheim) et M. July (Innenheim), les deux représentants de la direction de l'aéroport, M. Paubelle (Directeur) et M. Adrian (Adjoint), ainsi que les deux représentants de l'UFNASE, M. Rohmer et M. Hornecker.



La Direction de l'aéroport a présenté les chiffres de l'activité de l'aéroport en 2021 et jusqu'au printemps 2022.

L'UFNASE a dès lors exprimé sa forte crainte d'une augmentation des vols de nuit à l'été 2022, après le constat de leur augmentation dès le début de l'année.

Une crainte qui s'est confirmée par la suite.

Le débat a principalement porté sur les retards récurrents de l'avion basé à l'aéroport de Strasbourg-Entzheim de la compagnie Volotea. Ce sont plus particulièrement les derniers vols en provenance de Nice et de Bastia qui arrivent régulièrement après 24h, même s'ils sont programmés avant cette heure limite fixée par le protocole d'accord. Les élus et l'UFNASE ont pointés ces retards récurrents de l'avion basé de Volotea

L'UFNASE a regretté que l'arrivée de ce dernier vol soit souvent programmée à 23h30, voire à 23h55, peu avant minuit, heure limite fixée par le protocole d'accord sur les vols de nuit en retour.

L'UFNASE a demandé que ces vols soient programmés avant 23h30, quitte à diminuer le nombre de rotations effectuées par cet avion sur la journée.

La direction de l'aéroport affirme intervenir régulièrement auprès de VOLOTEA à ce sujet mais rappelle, en accord avec les élus, la nécessité pour l'aéroport de maintenir son activité économique.

Commission Consultative de l'Environnement du 22 septembre 2022

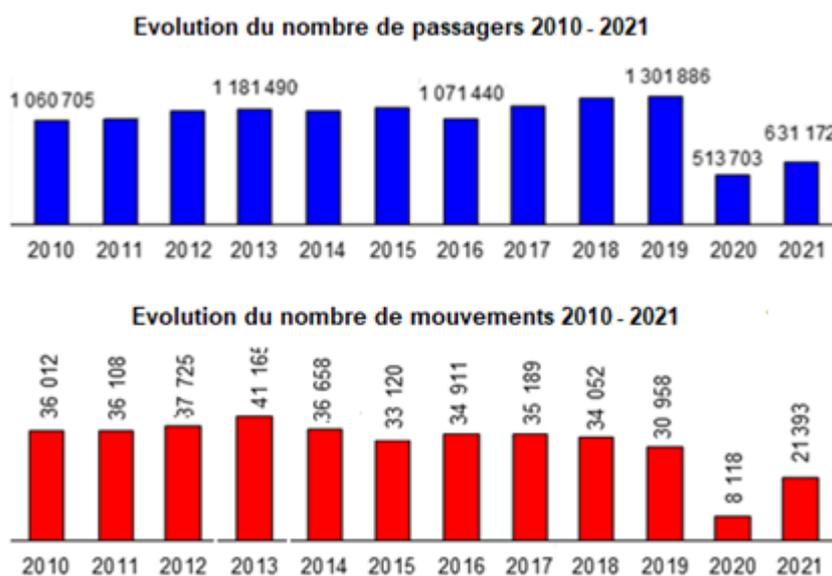
Cette réunion de la Commission Consultative de l'Environnement s'est déroulée sous la présidence de M. Duhamel, Secrétaire Général de la Préfecture, abordant de nombreux points :

a) Le bilan de l'activité de l'aéroport

A partir du deuxième semestre 2021 et sur les huit premiers mois de l'année 2022 la direction de l'aéroport a pu constater une bonne reprise de l'activité après deux années de baisse liée au Covid.

L'UFNASE est intervenue pour encore dénoncer la reprise des vols de nuit dus principalement aux retards de l'avion de la compagnie VOLOTEA et dont 90 % concernent les retours en provenance Nice et Bastia.

La nuit ces vols sont mesurés aux alentours de 76 à 78 dB(A), bien au-delà de la limite de bruit de 45 dB(A) recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé, au-delà de laquelle surviennent des troubles du sommeil et des atteintes à la santé.



Notre analyse d'un vol type d'un avion parti d'Entzheim montre que la compagnie VOLOTEA sait que son avion n'est pas en mesure de respecter l'horaire programmé sur ces destinations pour le dernier retour, dont la limite est fixée à 24h par le protocole :

En conclusion :

- L'avion parti à 6h du matin a réalisé 8 vols et 7 escales durant la journée.
- La durée cumulée des temps de vol est de 12 heures., soit une moyenne d'1h30 par vol
- La durée cumulée des temps d'escale est de 7h15.

Pour cet avion la journée a donc duré 19h30 alors que l'amplitude de programmation fixée par le protocole, entre 6h (premier horaire autorisé pour le départ) et 24h (heure limite de retour), n'est que de 18h.

Le représentant de la Compagnie Volotea siégeant en CCE était absent et nous n'avons pas pu avoir de justification.

L'UFNASE a demandé à la direction de l'aéroport d'inviter les dirigeants de VOLOTEA à participer à une rencontre avec les membres de la Commission de Suivi afin d'engager un dialogue constructif et d'examiner les dispositions à prendre pour éviter ces vols de nuit entre 0h et 6H.

M. Paubelle, le Directeur de l'aéroport, n'est pas favorable à cette rencontre. Sans doute craint-il que VOLOTEA, qui assure 70% du trafic local, supprime son avion basé à l'aéroport d'Entzheim ?

Notons la bonne surprise des interventions de soutien à L'UFNASE des maires d'Innenheim, M. July, et du maire de Duppigheim, M. Haegy.

b) Rapport Environnement de l'année 2021

Le rapport environnement de l'année 2021 pour l'aéroport est disponible à l'adresse :

<https://www.strasbourg.aeroport.fr/laeroport-de-strasbourg/demarche-rse/developpement-durable/>

Il n'appelle pas de commentaires particuliers même si quelques questions restent en suspens notamment sur la situation de la pollution des eaux souterraines pour laquelle la préfecture élude nos demandes depuis plus de 10 ans.

La mise en service du nouveau système d'information du public, pour remplacer le système SYMBIOSE, devra encore attendre quelque temps. Il était supposé être opérationnel à l'été 2022, mais il faudra encore patienter avant de pouvoir visualiser en temps réel les niveaux de bruit et les informations sur les trajectoires des avions civils...

c) Résultats des campagnes 2021 de mesure de la qualité de l'air

Selon le rapport présenté par Atmo Grand-Est, la qualité de l'air s'est améliorée en Alsace et également sur les mesures effectuées autour de l'aéroport d'Entzheim. Ce résultat est à relativiser puisque les campagnes de mesure ont eu lieu avant la reprise du trafic aérien.

A noter qu'un nouveau point de mesure a été installé et des mesures ont été réalisées sur la commune de Duppigheim à la suite de la demande de son maire, Julien Haegy.

d) Survol des avions militaires

L'UFNASE avait demandé qu'un représentant des autorités de l'aviation militaire participe à la réunion de la CCE.

La Direction de l'aéroport avait donné son accord et la Préfecture aurait transmis la demande aux autorités militaires. Malheureusement, au moment d'aborder ce point de l'ordre du jour, le Secrétaire Général de la Préfecture nous a informés qu'aucun représentant des autorités militaires n'était présent.

Ce constat d'absence, sans aucune explication, démontre que les autorités de l'État accordent peu d'intérêt aux riverains de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim, pourtant survolés fréquemment à très basse altitude par des avions militaires très bruyants.

L'UFNASE demande que ces vols d'entraînement des avions militaires soient limités à leur stricte nécessité et dans des procédures de moindre bruit.

Est-il utile que des vols d'entraînement aient lieu les dimanches et jours fériés, ou qu'un Rafale ayant effectué une manœuvre d'approche au-dessus de la piste reparte à la verticale à plein régime dans un vacarme assourdissant ?

e) Mesures de la station mobile de bruit à Holtzheim et Griesheim-près-Molsheim et Innenheim

Les mesures effectuées au moyen de la station mobile font apparaître que les niveaux de bruit sont proches, voire légèrement inférieurs à ceux mesurés aux stations fixes situées à proximité, à Lingolsheim et à Innenheim.

M. Haegy, Maire de Duppigheim, a demandé que la station mobile soit installée à Duppigheim. M. Paubelle, directeur de l'aéroport a donné son accord.

f) Réfection de la piste.

Les travaux de réfection de la piste et des taxiways auront lieu du 14 mars au 14 avril 2023. La piste sera entièrement fermée. Seule la Sécurité Civile sera autorisée à poursuivre son activité. L'UFNASE s'est fait confirmer que la piste sera rénovée à l'identique sans être rallongée.

g) Taxe sur les Nuisances Sonores Aériennes (TNSA)

Jusqu'en 2014, l'aéroport de Strasbourg-Entzheim percevait une taxe sur les billets d'avions, la TNSA, dont le produit était destiné à subventionner la réalisation de travaux d'insonorisation dans les maisons et logements situés dans le périmètre du Plan de Gêne Sonore de l'aéroport (PGS, à voir sur ufnase.fr).

Comme il n'y avait plus de logements à insonoriser dans le périmètre réglementaire et qu'il restait un reliquat de 339624 € bloqué dans les comptes de l'aéroport, l'UFNASE avait proposé cette somme soit utilisée pour la réalisation de travaux d'insonorisation dans des bâtiments publics (écoles, crèches, maisons de retraite, etc...). La TNSA étant une taxe affectée, il aurait fallu, pour cela, un amendement législatif.

Au final, un article (211) a été rajouté à la loi de finances 2022. Cet article stipule que le reliquat de TNSA enregistré dans les comptes d'un aéroport et n'ayant pas été utilisé sera affecté à d'autres aéroports.

Le reliquat local de TNSA ne bénéficiera donc pas aux riverains de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim.

h) Création d'un centre d'hébergement d'urgence

Ce point a été abordé par le représentant de la commune de Holtzheim. La préfecture envisage de construire un centre d'hébergement pour des réfugiés sur le périmètre du fort Joffre. Le projet prévoit la construction de 86 logements destinés à accueillir 258 personnes.

Mais le problème est que ce projet de nouvelle construction à usage d'habitat, est situé en zone B du Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport (PEB) à 1000 m de la piste et dans son axe, zone où les nuisances sonores sont particulièrement importantes.

L'UFNASE a rappelé au Secrétaire Général de la Préfecture, que toute construction à usage d'habitat est interdite en zones B et C du PEB et que si la préfecture persistait dans son projet, elle serait dans l'illégalité.

Le Secrétaire Général de la Préfecture a répondu que ses services étudient la faisabilité juridique du projet et que l'Etat ne fera rien d'illégal.



L'UFNASE continuera de concentrer son action sur la principale nuisance subie par les riverains : le bruit.

La démonstration étant faite qu'un nombre moindre de vols peut générer de meilleurs profits, nous userons de cet argument pour appuyer notre demande de reprogrammation des vols tardifs souvent en retard à l'arrivée, en pleine nuit.



Après 25 ans, les nuisances liées à l'aéroport ressurgissent régulièrement. Qu'en serait-il si l'UFNASE avait baissé les bras ? Notre vigilance et votre soutien ont permis de limiter ces nuisances et d'empêcher les dérives. Continuons ensemble de défendre notre cadre de vie.

Francis Rohmer

Président de l'UFNASE